

*Veillot surtout, par le journalisme, ont créé le parti catholique c'est-à-dire l'idée, l'action catholique. L'instrument de cette création, ce fut l'Univers. Le parti catholique n'aurait jamais existé sans ce journal catholique.*

*A la vérité, Louis Veillot ne fonda pas l'Univers ; le journal existait depuis 1833 lorsqu'il y collabora pour la première fois, en 1838. Le fondateur de l'Univers fut l'abbé Migne, homme d'idées et d'action, à qui l'on doit, en même temps que la création d'un journal catholique quotidien, la publication encyclopédique de toute la littérature patristique, dans les deux langues grecque et latine, publication qui manquerait aujourd'hui à l'Eglise, si ce modeste ouvrier ne la lui avait donnée.*

*Mais il en fut de l'Univers comme de la Société de Saint-Vincent de Paul, rattachée par ses origines au glorieux Ozanam, dont on a fêté, cette année aussi, le centenaire de naissance. Lui non plus ne fut pas, à proprement parler, le fondateur de la grande institution de charité, modestement conçue et organisée d'abord par le vénérable M. Bailly, avec le concours de quelques jeunes gens zélés, les de Baudicourt, les Lallier, les de Riancey. Ozanam vint s'adjoindre de bonne heure à eux et si la gloire de fondateur de la célèbre institution est restée attachée à son nom, c'est avec raison, car c'est bien lui qui lui donna sa forme, son activité, son essor. L'Univers se confond aussi, à juste titre, avec Louis Veillot ; c'est de lui qu'il a reçu la vie et l'impulsion.*

*D'année en année le journal fit son œuvre. Concurrément avec ses progrès, le parti catholique grandissait, s'étendait, s'organisait. Dans chaque ville, l'Univers était comme le centre de ce mouvement. Les collèges libres, fondés depuis 1850, les œuvres de charité devenues plus actives, fournissaient périodiquement des recrues au parti. L'esprit catholique allait se développant partout. Du clergé il gagnait les laïques. En vingt ans il avait fait un travail considérable. A la chambre des pairs, sous la monarchie de Juillet, Montalembert était à peu près le seul catholique déclaré ; on comptait, à la même époque, deux ou trois catholiques à la chambre des députés. Sous l'empire, il y avait au corps législatif, un groupe de quatre-vingts représentants, MM. Keller et Chesnelong, à leur tête, qui parlaient et agissaient en catholiques, notamment dans la question romaine. Aujourd'hui il y a, en France, un ensemble d'œuvres et d'institutions catholiques, un esprit catholique général, une action catholique multiple, un parti catholique, en un mot, avec lequel le gouvernement persécuteur de la République lui-même est obligé de compter.*

*C'est en grande partie, l'œuvre de l'Univers, l'œuvre de Louis Veillot qui avait dans son frère Eugène, dans les plus anciens*